

# Courrier Fédéral

N° 263

du 09.07.11 au 15.07.11

Fédération  
des travailleurs  
de la métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



## ■ EDITORIAL

8% de millionnaires supplémentaires, et nous, et nous et nous...

page 3

## ■ LUTTES ET SUCCES

pages 6 à 7

## ■ PLUS LOIN QUE NOS DROITS

Discrimination femmes-hommes

Une première victoire pour les ouvrières

page 2

## ■ EUROPE

Contre l'austérité

L'Europe rebelle

pages 6 à 7

## ■ PUBLICITE

page 8

### Courrier Fédéral

Fédération des travailleurs  
de la métallurgie CGT  
263 rue de Paris - case 433  
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.48.18.21.31

Fax : 01.48.59.80.66

<http://www.ftm-cgt.fr>

e-mail : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez

Rédactrice : M. Vergnol

Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,

Prix : 0,63 euro

Abonnement annuel :

29,61 euros

Commission paritaire

0413 S 06474

Imprimé par nos soins

# Discrimination Femmes-Hommes

## Une première victoire pour les ouvrières



*La cour d'appel de Paris vient de rendre un arrêt reconnaissant une discrimination sexuelle. Après plusieurs victoires de salariés cadres, pour la première fois, une ouvrière de la métallurgie vient de gagner réparation.* > François Clerc, conseiller fédéral

Certes, nous ne comptons plus les succès accumulés sur le plan judiciaire en réparation des préjudices pour discrimination syndicale. La méthode de calcul pour l'évaluation des préjudices mise au point dans notre Fédération a permis toutes les victoires que l'on connaît.

Une question restait en suspend : cette méthode pertinente pour révéler une discrimination syndicale le serait-elle pour d'autres discriminations dans l'emploi ? Les premiers résultats enregistrés contre la discrimination sexuelle nous confortaient en ce sens. Il s'agissait à chaque fois d'emplois cadres<sup>1</sup>. Il est vrai que ces catégories sont particulièrement exposées. Les possibilités d'évolution de carrière sont importantes, ce qui facilite d'autant le travail de comparaison de situations, nécessaire pour établir la différence de traitement.

### Les ouvrières aussi !

La nouveauté et l'intérêt de cet Arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris<sup>2</sup> tient au fait que, pour la première fois, la discrimination sexuelle est reconnue et indemnisée pour une ouvrière.

Concernant la réparation intégrale du préjudice dans la durée, le doute n'est plus permis. Le juge motive sa décision de la sorte : «... et propose à bon escient d'appliquer la méthode Clerc ». Sans plus d'explication tant cela devient évident.

Au chapitre des innovations, jusqu'ici, il était demandé une majoration du préjudice en masse de 30% pour anticiper sur la perte retraite. Nous demandions ici 48% au prétexte de l'espérance de vie plus longue chez les femmes. Là encore, le juge nous suit « s'agissant des

*femmes dont l'espérance de vie au-delà de la retraite de l'ordre de 19 ans, Madame Mancinho demande que le préjudice complémentaire au titre de la retraite corresponde à 48% du préjudice financier résultant de la perte de chance d'avoir eu des salaires plus élevés, ce qui est pertinent ».*

Madame Mancinho, ouvrière retraitée de la métallurgie obtient 53 560 € de dommages et intérêts pour discrimination sexuelle, soit la totalité de sa demande évaluée selon la méthode. Auquel il convient d'ajouter 35 000 € au titre du préjudice moral. La réparation complète atteint alors 88 560 €. Ce qui correspond à dix années de retraite...

Pour être complet, le syndicat était partie jointe dans cette affaire. C'est à bon droit qu'il obtient 4 000€ de dommages : « dès lors que la discrimination (...) relève de la dévalorisation du travail féminin (...) le syndicat CGT peut obtenir réparation du préjudice moral, direct ou indirect, causé à la profession par le fait d'une discrimination en raison du sexe envers les salariés ». Avis aux mateurs (trices)

1-Bouchon CA Versailles RG 07/04520 et Niel CA Paris RG 06/05388.

2-Mancinho CA Paris RG 05/04325.

# L'éditorial

**Michel Ducret,**  
membre du Bureau fédéral



## 8% de millionnaires supplémentaires Et nous, et nous et nous...

Alors que le CCN a approuvé la revendication du SMIC à 1700€ brut, c'est officiel, le SMIC pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive n'augmentera pas. L'Etat profite, dans la foulée, de repousser l'indexation légale due à l'inflation prévue pour le mois de juillet, au mois suivant.

Porter le SMIC à 1700€ brut, c'est simplement répondre aux besoins des salariés. L'inflation a augmenté de 4% en 2008. Les dépenses pour le logement et l'énergie par exemple, ont explosé et représentent désormais 45% du budget des ménages contre 41% en 2001 et 22% en 1979.

Par contre, les salaires des plus grands PDG viennent de tomber comme par exemple dans l'automobile avec le PDG de PSA qui touche 8907€ par jour, et celui du PDG de RENAULT qui a eu comme revenu pour l'année 2010 la modeste somme de 10 millions d'euros. Sans oublier, les 40 milliards d'euros de dividendes empochés par les actionnaires en 2010 !

**Pour la CGT, il est grand temps de remettre de l'ordre dans le niveau des rémunérations des dirigeants des grandes entreprises. Le niveau de responsabilités invoquées, ne doit pas être le prétexte à toutes les dérives que nous connaissons et condamnons.**

Le premier ministre, François Fillon, grand adepte des solutions radicales, insiste même en annonçant qu'augmenter le salaire minimal serait « *une faute économique qui induirait une hausse du coût du travail donc du chômage* ».

Moralité il faudrait même supprimer le SMIC. Mais de qui se moque-t-on ?

Le CCN des 15 et 16 juin a lancé la proposition d'une action interprofessionnelle fin septembre sur la défense

de l'emploi, des salaires, la protection sociale et les services publics. Une rencontre était prévue le 27 juin avec les autres organisations syndicales pour leur proposer et examiner les conditions d'une mobilisation commune à la rentrée. Au regard de la rencontre, cela paraît compliquer, mais une nouvelle intersyndicale est prévue le 18 août.

Pour autant, nous devons poursuivre cette démarche, y compris dans chacune de nos organisations. L'engagement de toute la CGT pour la réussite de cette journée interprofessionnelle est indispensable.

Au niveau de notre fédération, nous avons aussi besoin de le faire savoir, de créer « un climat ». A l'image des salariés de la SNOP qui au bout de deux jours de grève ont réussi à décrocher 90 € d'augmentation générale et un 13<sup>ème</sup> mois. Ou encore des salariés de la MBF Technologie (groupe ARCHE) dans le Jura qui viennent de gagner l'annulation d'un plan de licenciement de 50% de leurs effectifs après 4 semaines de grève.

Combien de temps faudra-t-il encore dénoncer la logique des constructeurs automobiles qui délocalisent entraînant la suppression d'emplois dans toute la filière avec bien souvent la complicité de patron « voyou » dans la sous-traitance ?

L'heure est à l'action, maintenant et partout...

**Durant tout l'été, nous devons mettre en œuvre un plan de travail précis et ambitieux et démontrer l'engagement de la CGT, sur les lieux de travail comme sur ceux des vacances à l'occasion de toutes nos initiatives.**

# AUSTÉRITÉ

## L'EUROPE REBELLE

*Après l'éclatement de la crise financière à l'automne 2008, les milliers de suppressions d'emplois, les mesures de chômage partiel, etc les citoyens de nombreux pays européens sont de plus en plus nombreux à refuser les politiques d'austérité de leurs gouvernements. Le vieux continent n'avait pas connu de tels mouvements de contestation depuis de nombreuses années.*



### Grande-Bretagne

Jeudi 30 juin, plus de 750 000 enseignants et salariés du public ont fait grève contre une réforme qui vise à augmenter les cotisations tout en réduisant les prestations sociales. Depuis des décennies, la Grande-Bretagne n'avait pas connu un mouvement social d'une telle ampleur.

### Espagne

Les indignés ont levé le camp de la « puerta del sol » mais leur colère reste intacte. Le 19 juin, 200 000 espagnols étaient présents à la manifestation contre l'austérité. Le mouvement tente désormais de se structurer à travers l'organisation d'assemblée populaire dans les quartiers. Plusieurs marches des indignés se rassemblent en province pour rejoindre une grande manifestation unitaire dans la capitale le 24 juillet prochain.



### Portugal

Des milliers de Portugais ont envahi les rues les 19 mai et 5 juin derniers à l'appel de la principale organisation syndicale pour protester contre les plans « d'aide » du FMI et de l'UE qui sont conditionnés à la casse des services publics, au gel du salaire minimal et la mise en place d'un nouvel impôt pour les revenus supérieurs à 1500 euros. Le syndicat CGTP a annoncé le lancement d'une semaine d'actions à partir du 11 juillet.

### Italie

Depuis 2008, l'Italie a connu plusieurs grèves générales dont la dernière date du 6 mai. Le modèle productif fondé sur la précarité du travail, l'évasion fiscale et la faiblesse des investissements est très contesté. Les syndicats organisent la riposte à l'image de la FIOM-CGIL qui réclame une taxation plus importante de la rente financière, des mesures pour l'emploi des jeunes et une politique industrielle qui encourage les investissements.



### Belgique

Depuis 2008, Bruxelles, capitale européenne a accueilli plusieurs euro-manifestations pour dénoncer les politiques d'austérité imposées par la commission européenne dans lesquelles les syndicats belges ont fortement mobilisé. La contestation sociale gronde en Belgique et elle est rejointe par une crise politique forte car depuis plus d'un an maintenant, le pays n'a pas de gouvernement.



## Pologne

Plusieurs milliers de manifestants se sont rassemblés le 30 juin à Varsovie à l'appel du syndicat Solidarność pour protester contre la politique sociale du gouvernement. Le syndicat réclame une hausse du salaire minimum garanti, une baisse temporaire de la taxe sur les carburants et un plus large accès à l'assistance sociale alors que le taux de chômage vient d'atteindre 12% de la population active.

## République Tchèque

Le 16 juin dernier, les transports publics étaient bloqués en raison d'une grève générale. Ce mouvement, le plus important depuis 20 ans, était largement soutenu par la population. D'ailleurs, les syndicats appellent à la poursuite du mouvement de protestation contre les réformes qui imposent une hausse de la TVA de 10 à 17% d'ici deux ans, le passage à la retraite par capitalisation et une baisse de remboursement des soins.

## Hongrie

C'est sous le slogan « marre d'être pris pour des clowns » que plus de 10 000 manifestants ont défilé dans les rues de Budapest le 16 juin pour protester contre les mesures d'austérité. Les syndicats dénoncent des coupes dans les dépenses publiques, une baisse des salaires, une réforme du système de retraite et de l'assurance chômage.

## Slovénie

Début juin, 72% des slovènes ont rejeté par referendum la réforme des retraites qui entendait s'aligner sur les normes définies par Bruxelles. C'est une belle victoire pour les syndicats qui se sont battus pendant des mois contre ce projet. Aujourd'hui, ils entendent poursuivre la mobilisation en organisant de nouvelles manifestations contre le renforcement des mesures d'austérité.

## Grèce

Depuis plus d'un an, le peuple Grec se bat contre les mesures d'austérité imposées par l'Union Européenne et le FMI. Fin juin, après de nouvelles mesures réduisant encore un peu plus les dépenses publiques, des baisses de salaires et la privatisation des entreprises publiques, les citoyens grecs manifestent quasi quotidiennement pour demander l'annulation de la dette.



## ■ LUTTES ET SUCCES

**Schneider Electric – Cognac/Merpins (16)**

### **La CGT assigne la direction en justice contre le PSE**

Contrairement aux organisations syndicales signataires de l'accord de méthode signé en décembre 2010, la CGT continue d'œuvrer pour la défense du site de Merpins en Charente. 15 mois de travail intensif sur ce dossier et la conviction que la stratégie de Schneider Electric est injustifiée amène aujourd'hui, le syndicat à assigner la direction devant le Tribunal de Grande Instance de Nanterre.

Ce plan social, qui pourrait bouleverser la vie de dizaines de familles, n'est pas à la hauteur des moyens du groupe. Les résultats des investigations et comparaisons syndicales avec des situations similaires dans d'autres entreprises démontrent en premier lieu que les mesures sociales d'accompagnement sont largement insuffisantes. Elles sont en décalage complet avec les moyens du groupe et avec les sommes qu'il consacre à la rémunération des actionnaires. A ce stade de déploiement, c'est sur ce fondement que la CGT peut faire invalider le PSE. Comme la grande majorité des sites industriels du groupe en France, l'usine de Cognac-Merpins est économiquement très performante. De plus, la fermeture programmée répond essentiellement à l'appétit des actionnaires qui se décline, dans le plan ONE, par la rationalisation des sites industriels.

Par cette action en justice, la CGT veut obtenir l'invalidation du plan pour « *insuffisance des mesures déployées au regard des capacités financières du groupe* ». La direction serait, à minima, contrainte de renégocier à la hausse ses propositions. Pour la CGT, cette invalidation permettrait surtout de démontrer, de fait, qu'il n'existe pas de justification économique à cette restructuration autre que celle qui consiste à satisfaire les seuls actionnaires. Aucun juge ne pourrait ainsi valider un licenciement intervenant pour motif économique.

Mais la CGT, forte de propositions et de projets industriels alternatifs, va plus loin. Elle veut démontrer que Schneider Electric, en délocalisant les productions en Asie, externalise sa responsabilité sociale et environnementale. C'est d'ailleurs dans cet objectif qu'une mission travaille actuellement au niveau international avec des acteurs dans les pays concernés (syndicats, universitaires, ONG et avocats), pour mettre en évidence les agissements du groupe.

Pour conclure la CGT regrette de ne pas mener ce combat dans l'unité syndicale. Elle assume son choix, étant seule à contester la stratégie industrielle de Schneider Electric.

*D'après le communiqué de presse des syndicats CGT de tous les sites Schneider Electric en France*



**FICOSA - Bruyères (88)**

### **Grève éclair**

Jeudi 30 juin, les salariés de Bruyères dans les Vosges se sont mobilisés pour montrer leur désaccord vis-à-vis de leur directeur qui ne respectait pas les salariés. « Ras le bol » était la phrase la plus entendue devant les grilles du site où les 95% de salariés grévistes étaient regroupés. Après plusieurs entretiens avec les salariés et le Manager Général de FICOSA France, les salariés ont repris le travail vers 14h après avoir obtenu :

- entre 5 et 7% d'augmentations diverses (40€ Brut, prime de panier, prime de transport, attribution de tickets restaurants, prime P.A.R, suppression du coefficient 155 qui passe à 170 après formation).

- Pas de perte de salaire suite à la grève, ni aucun impact sur les primes pour l'ensemble des salariés grévistes.

- L'engagement du M.G.F d'ouverture de négociation d'un 13<sup>ème</sup> mois pour 2012.

- Le départ immédiat du Directeur du site de Bruyères.

Avec cette avancée, la direction semble démontrer une réelle volonté d'écoute et d'échange. La CGT du groupe avec les salariés resteront très vigilants tout en affichant une réelle volonté de renouer le dialogue avec des personnes qui sont à l'écoute.

Dans un tract distribué le lendemain sur le site, la CGT espère que cette grève permettra « *de retrouver un climat serein pour tous et qu'elle démontrera que nous avons tous intérêt à être solidaires les uns envers les autres, Salariés/Responsables et Responsables/salariés.* »

**PSA – Valenciennes**

### **Résultats des élections**

Au CE, la CGT obtient 2 sièges au premier collège avec une forte augmentation du nombre de voix par rapport aux dernières élections en juin 2007. Mêmes résultats pour les élections des délégués du personnel où la CGT obtient 4 élus.

Valéo – Athis de l'Orne (61)

## Débrayage contre la dégradation des conditions de travail



Vendredi 1<sup>er</sup> juillet, à l'appel des syndicats CGT et CFDT, les salariés ont cessé temporairement le travail pour dénoncer une dégradation des conditions de travail. C'est le deuxième débrayage en un peu moins de quinze jours. Ce rassemblement visait à exposer les importantes dégradations des conditions de travail sur le site qui proviendraient notamment de gros problèmes d'organisation. Le syndicat déplore «*la surcharge de travail, les questionnements sur qui fait quoi dans l'entreprise, le manque de respect, la guerre entre les services et le fait qu'on n'arrive pas à négocier avec le patron*». Les salariés présents ont dénoncé une sérieuse souffrance morale au travail. D'ailleurs le syndicat constate que des salariés sont régulièrement en pleurs et qu'une opératrice a fait un malaise en raison du stress et a été transportée à l'hôpital il y a quinze jours. Ce malaise a été reconnu par un cabinet d'expertise mandaté par le CHSCT l'an dernier. De plus, une étude concernant les risques psychosociaux sur les sites français du groupe Valéo a placé celui d'Athis en rouge».

Plus d'un quart des salariés du site ont débrayé pour faire monter la pression avant une importante réunion des élus du personnel avec le directeur des ressources humaines. «*Ce débrayage est comme un appel au secours*», a résumé une déléguée CGT. «*Nous ne sommes pas là pour des revendications de salaire, ni pour demander des têtes mais bien pour essayer de trouver la solution la plus constructive*» a appuyé le secrétaire du comité de groupe, salarié Valéo à Mondeville et venu soutenir ses collègues d'Athis.

Le mouvement a en effet reçu le soutien de plusieurs autres collègues du Grand Ouest, de Limoges ainsi que d'autres représentants d'entreprises membres de la branche CGT métallurgie de l'Orne.

### Syndicat CGT de la métallurgie Brest

#### Travailler pour gagner ET vivre sa vie, pas pour la perdre

Un nouvel accident du travail mortel est survenu au chantier de la réparation navale à Brest dans la société SOBRENA. L'accident est survenu dans la nuit entre 2h et 3h du matin. Ce salarié de 49 ans travaillait seul, d'après ses collègues de travail. Il a dû rester entre 15 à 30 mn seul avant qu'un collègue découvre l'accident.

Cette entreprise a diminué ses effectifs de moitié depuis 10 ans. Ils étaient 700 et ne sont plus que 300 aujourd'hui. Cet accident souligne le manque du personnel et un malaise dans l'entreprise. En effet, jamais les salariés n'ont été autant surveillés, or les accidents se multiplient. Depuis 9 mois, 2 salariés sont décédés au travail. Depuis quelques années, plusieurs accidents graves sont survenus.

Les élus CGT du CHSCT ont demandé immédiatement une réunion afin de définir les causes de l'accident et de répondre à la dégradation des conditions de travail immédiatement pour éviter un nouvel accident.

### MBF- Saint Claude (39)

#### Des emplois sauvegardés et la dignité retrouvée

Dans une tribune libre du 29 juin dernier, le groupe d'opposition municipale UMP à St Claude, remettait en cause la crédibilité de la CGT de MBF, en la stigmatisant comme «*incontrôlable*», «*avec des penchants destructeurs*», «*des bruleurs de palettes*»... bref, à lire le président du groupe UMP, ce serait les salariés de MBF qui seraient les responsables de 50% de leur emploi supprimé et de l'état si déplorable de l'usine !

De l'indignation face à cette stratégie patronale de chantage, alors que l'automobile n'est pas en crise ? NON.

De l'indignation face aux conditions de travail déplorables dans lesquelles les salarié-es subissent leur travail ? NON. D'ailleurs, les visites de la fonderie permettrait à ces donneurs de leçons de juger les conditions de travail sont déplorables et que les investissements pour les améliorer se font attendre.

De l'indignation face à une entreprise qui ne cultive aucun dialogue social et discours avec mépris et dédain avec ses représentants du personnel? Surtout NON.

De l'indignation face à la filière automobile qui est dans une stratégie de délocalisation pour une recherche toujours plus grande du profit immédiat ? NON, NON.

Et puis, un patron qui refuse de venir à la table des négociations alors que son usine est occupée et qui a prémédité sa fermeture à court terme, cela n'est-il pas révoltant? Pour la CGT, OUI !

Et c'est là tout le sens de cette lutte des salariés de MBF qu'il faut retenir. Ce fut une lutte pour retrouver la dignité et être entendus, enfin ! Mais c'est aussi une lutte de 4 semaines pour avoir une chance de travailler à la pérennité du site et de tous les emplois... chose que le plan social ne prévoyait pas.

Aujourd'hui, le plan de licenciement est annulé, les salarié-es sont soulagés d'aborder l'avenir de MBF sans le groupe Arche. Le travail reprend et le paiement des jours de grève a été obtenu. Un administrateur a été nommé transitoirement, et c'est bien dans un esprit de confiance pour les mois à venir que les choses se construiront: l'outil de travail est à remettre à niveau avant qu'un repreneur ne se manifeste et ce sera là un enjeu important pour la continuité de cette usine, très importante pour le territoire du Haut-Jura, qu'est MBF!

La CGT va veiller à ce que cette usine puisse repartir dans les meilleures conditions possibles avec un repreneur.

*D'après le communiqué de presse de l'UD 39*





# “Le Partenaire Protection Sociale des négociateurs de branches”

**Ionis prévoyance,  
votre partenaire privilégié des accords conventionnels**

- Une présence dans près de 40 conventions nationales ou territoriales collectives permettant aux salariés de bénéficier de garanties indispensables.
- Un accompagnement technique 100% dédié aux négociateurs de branches.

**Pôle Conventions Collectives**  
141, rue Paul Vaillant-Couturier  
92240 Malakoff  
Tél. : 01 46 84 54 36  
[www.aprionis.fr](http://www.aprionis.fr)

**ionis prévoyance**  
institution de prévoyance

